



Commission de l'apprentissage et de la certification professionnelle

Plan de travail annuel pour 2023-2024

470, rue York, bureau 110
Fredericton (Nouveau-Brunswick)
E3B 5H1

Message de la Commission de l'apprentissage et de la certification professionnelle

L'honorable Arlene Dunn

Conformément à la *Loi sur l'apprentissage et la certification professionnelle*, je sou mets respectueusement le plan de travail 2023-2024 de la Commission de l'apprentissage et de la certification professionnelle. Ce plan de travail annuel s'inscrit dans le cadre du plan stratégique 2022-2025 de la Commission de l'apprentissage et de la certification professionnelle.



RICHARD SMITH

COMMISSION DE L'APPRENTISSAGE ET DE LA CERTIFICATION
PROFESSIONNELLE

PLAN STRATÉGIQUE 2023-2025 DE LA COMMISSION DE L'APPRENTISSAGE ET DE LA CERTIFICATION PROFESSIONNELLE – PLAN DE TRAVAIL ANNUEL



MOBILITÉ ET HARMONISATION

RÉDUIRE LES OBSTACLES QUI EMPÊCHENT LES APPRENTIS ET LES PROFESSIONNELS DE MÉTIER QUALIFIÉS DE DÉMÉNAGER AU NOUVEAU-BRUNSWICK, D'Y RESTER ET D'Y TRAVAILLER À LONG TERME.

OBJECTIFS DU PLAN STRATÉGIQUE	ACTIVITÉS
Continuer à travailler avec les partenaires à l'harmonisation au pays et au Canada atlantique des exigences de formation pour 31 professions harmonisées au pays et pour 23 au Canada atlantique.	Former un sous-comité de la Commission. Prendre part aux activités d'harmonisation prévues et formuler des commentaires à la Commission.
Mettre en œuvre le Système commun de gestion de l'apprentissage d'ici 2024-2025.	Respecter les calendriers des ateliers atlantiques et nationaux et les délais de mise en œuvre. Participer aux activités prévues dans le cadre du Système de gestion de l'apprentissage, telles que définies par les provinces de l'Atlantique, et formuler des commentaires à la Commission.
Travailler avec les partenaires sur un système d'évaluation pour la reconnaissance des qualifications professionnelles acquises au pays et à l'étranger.	Participer aux projets du gouvernement et de l'industrie pour informer des prochaines étapes et soutenir l'immigration, et formuler des commentaires à la Commission.





DIVERSITÉ ET INCLUSION

AUGMENTER LES POSSIBILITÉS D'ASSURER LA PARTICIPATION RÉUSSIE DES PERSONNES ET DES GROUPES QUI SONT SOUS-REPRÉSENTÉS ET FONT FACE À DES OBSTACLES EN ADOPTANT LES MESURES SUIVANTES :

OBJECTIFS DU PLAN STRATÉGIQUE	ACTIVITÉS
Travailler avec les employeurs, les fournisseurs de formation et les partenaires communautaires pour cerner et éliminer les obstacles à la participation réussie et la réalisation des personnes ou des groupes qui sont sous-représentés ou font face à des obstacles.	Former un sous-comité de la Commission. Poursuivre les efforts visant à étendre le modèle de stratégie de l'apprentissage virtuel du Nouveau-Brunswick à l'ensemble du Canada.
Déterminer les parties prenantes modèles et travailler avec celles-ci pour mener annuellement dix programmes d'exploration des métiers spécialisés qui s'adressent aux personnes ou aux groupes qui sont sous-représentés ou font face à des obstacles.	Examiner les processus du stratégie de l'apprentissage virtuel du Nouveau-Brunswick afin d'en assurer l'efficacité et la viabilité à long terme. Prendre part aux consultations et formuler des commentaires à la Commission.
	Travailler avec les Services stratégiques de main-d'œuvre du Programme de mentorat pour apprenti du Nouveau-Brunswick (PMA-NB) pour offrir huit programmes d'exploration des métiers spécialisés (PEMS) en mettant l'accent sur les professions prioritaires et en maximisant la capacité des classes. Collaborer avec les provinces de l'Atlantique pour intégrer des modules sur la diversité et l'inclusion dans les programmes scolaires.



CONFORMITÉ

AUGMENTER LA CONFORMITÉ AVEC LES EXIGENCES LÉGISLATIVES ET RÉGLEMENTAIRES.

OBJECTIFS DU PLAN STRATÉGIQUE	ACTIVITÉS
Sensibiliser les parties prenantes aux exigences législatives et réglementaires.	Former un sous-comité de la Commission.

OBJECTIFS DU PLAN STRATÉGIQUE	ACTIVITÉS
Employer un agent d'éducation et de conformité.	Déterminer les normes du programme d'éducation et de conformité de la première année.
Travailler avec les partenaires pour examiner l'inclusion de l'apprentissage dans les politiques du gouvernement provincial sur les appels d'offres et les commandes permanentes.	Embaucher un agent d'éducation et de conformité au cours du deuxième trimestre. Relever les possibilités de collaboration et déterminer les activités prioritaires.



QUALITÉ DE LA FORMATION ET NORMES CONNEXES

AMÉLIORER LA QUALITÉ DE LA FORMATION ET DES NORMES CONNEXES POUR RÉPONDRE AUX BESOINS EN ÉVOLUTION DES APPRENTIS, DES COMPAGNONS ET DE L'INDUSTRIE.

OBJECTIFS DU PLAN STRATÉGIQUE	ACTIVITÉS
Travailler avec les fournisseurs de formation pour améliorer les ressources pédagogiques et d'apprentissage.	
Réviser les processus d'élaboration de normes pour les faire correspondre à la demande et aux adaptations de l'industrie.	Former un sous-comité de la Commission. Étudier la possibilité d'utiliser des tests pratiques pondérés pour les évaluations de niveau afin d'améliorer la progression des apprentis et la qualité de la formation.
Cerner les besoins des compagnons et mettre en œuvre la formation après la certification pour améliorer leur employabilité et leurs possibilités d'avancement.	Revitaliser les Comités consultatifs des programmes.
Déterminer s'il existe des programmes de certification gouvernementaux qui devraient être transférés au programme Apprentissage et Certification professionnelle.	Prendre part aux consultations et formuler des commentaires à la Commission.



MARKETING ET PROMOTIONS

ACCROÎTRE LES POSSIBILITÉS DE PROMOUVOIR LES MÉTIERS AU NOUVEAU-BRUNSWICK.

OBJECTIFS DU PLAN STRATÉGIQUE	ACTIVITÉS
Élaborer une stratégie de sensibilisation auprès des élèves de la maternelle à la 12e année pour traiter des possibilités de promotion des métiers spécialisés dans les écoles.	Former un sous-comité de la Commission.
Promouvoir les avantages de la certification auprès des employeurs.	Terminer la refonte du programme Apprentissage et Certification professionnelle et élaborer le plan de mise en œuvre et de marketing correspondant.
Appuyer les efforts provinciaux pour rapatrier les gens de métier dans la province et attirer de nouveaux arrivants d'autres régions du monde.	Poursuivre la campagne de marketing en partenariat avec Compétences Canada au Nouveau-Brunswick.
Favoriser l'emploi dans l'apprentissage au gouvernement du Nouveau-Brunswick	Prendre part aux consultations et formuler des commentaires à la Commission.
Promouvoir la valeur de la certification pour la protection des consommateurs et la sécurité publique auprès du grand public, des municipalités et du gouvernement.	

COMMISSION DE L'APPRENTISSAGE ET DE LA CERTIFICATION PROFESSIONNELLE DU NOUVEAU- BRUNSWICK

TABLEAU DE BORD ANNUEL DU PLAN STRATÉGIQUE 2022-2025

OBJECTIF	MESURE	RÉFÉRENC E (2021- 2022)	CIBLE 2022- 2023	RÉEL 2022-23	CIBLE 2023-2024	CIBLE 2024-2025
 MOBILITÉ ET HARMONISATION	Augmentation du pourcentage de niveaux harmonisés mis en œuvre selon :					
	- Harmonisation nationale - Harmonisation atlantique	- 57 % - 61 %	- 66 % - 72 %	- 66 % - 72 %	- 75 % - 82 %	- 84 % - 91 %
 DIVERSITÉ ET INCLUSION	Augmenter le pourcentage des apprenti-e-s inscrit-e-s provenant de groupes sous-représentés :					
	- Femmes - Autochtones - LGBTQ2+, personnes ayant un handicap, nouveaux arrivants et minorités visibles	- 6 % - 1,9 % - S.O.	- 7 % - 2,0 % - S.O.	- 6,5 % - 2,0 % - 1,2 %	- 8 % - 2,1 % - 1,4 %	- 9 % - 2,2 % - 1,6 %
	Augmenter le nombre de programmes d'exploration des métiers spécialisés offerts aux groupes sous-représentés.	8	10	9	10	10
	Augmenter le nombre de participants dans les programmes d'exploration des métiers spécialisés.	55	90	91	100	100
 CONFORMITÉ	Augmenter le nombre de plaintes consignées et d'infractions documentées qui ont fait l'objet d'une enquête.	S.O.	5	0	40	25
 QUALITÉ DE LA FORMATION ET NORMES CONNEXES	Augmenter le nombre de certificats remis (apprenti-e-s). ¹	535	412	572	237	481
	Augmenter le nombre de certificats remis (ouvriers qualifiés).	343	420	1001	1800	450
	Maintenir le taux de réussite aux examens du Sceau rouge au-dessus de la moyenne nationale (apprenti-e-s).	76%	76%	77%	76%	76%
 MARKETING & PROMOTION	Augmenter le nombre d'apprenti-e-s inscrite-s. ²	4884	5128	5176	5385	5654
	Augmenter le nombre d'employeurs qui ont embauché des apprenti-e-s inscrit-e-s.	1524	1539	1563	1626	1707
	Réduire l'âge moyen des apprenti-e-s.	30	29	30	28	27
	Réduire l'âge moyen des apprenti-e-s au moment de l'inscription.	26	25	26	24	23

1- Un des objectifs de la Commission de l'Apprentissage et de la Certification professionnelle du Nouveau-Brunswick est d'augmenter la certification des gens de métier au cours des trois prochaines années; NOTA : Les objectifs sont inférieurs aux données de référence en raison d'un nombre d'inscriptions d'apprentis inférieur à la normale et des retards dans la progression en raison de COVID-19.

2- Un des objectifs de la Commission de l'Apprentissage et de la Certification professionnelle du Nouveau-Brunswick est d'augmenter le nombre d'inscriptions d'apprentis. L'augmentation du nombre d'inscriptions d'apprentis est un indicateur de l'augmentation des certifications futures des personnes de métier.